

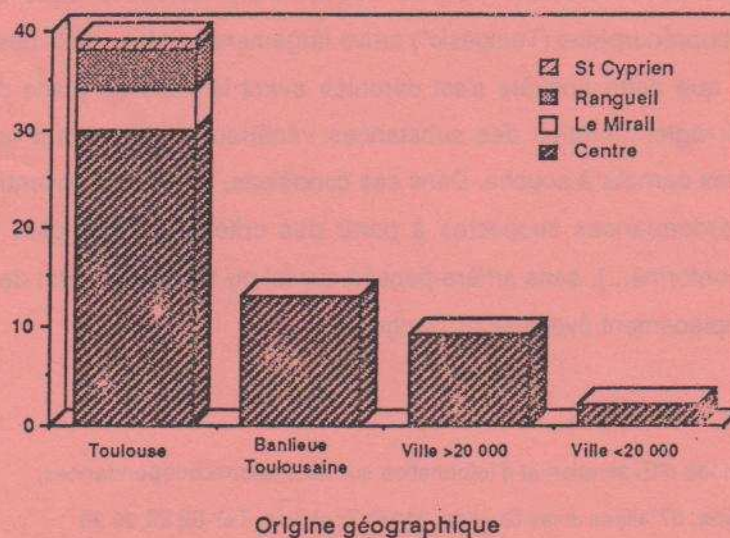
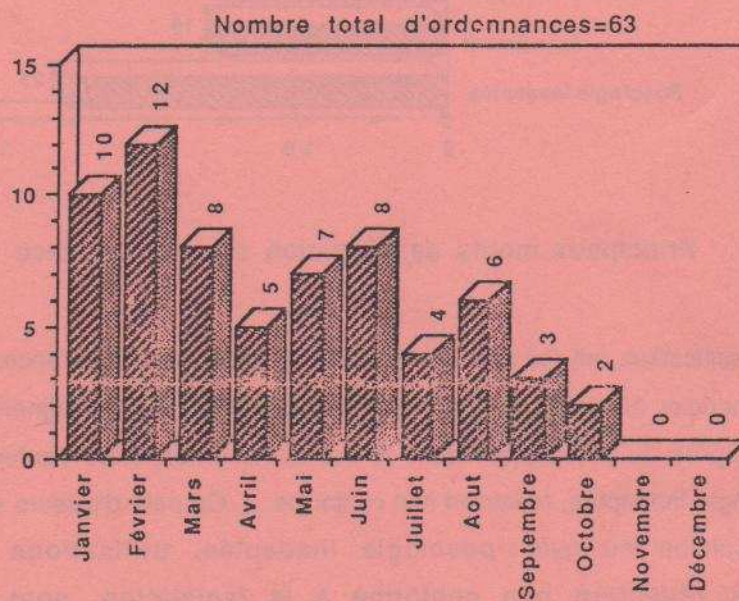
ORDONNANCES FALSIFIÉES ÉTUDE EN MIDI-PYRENEES

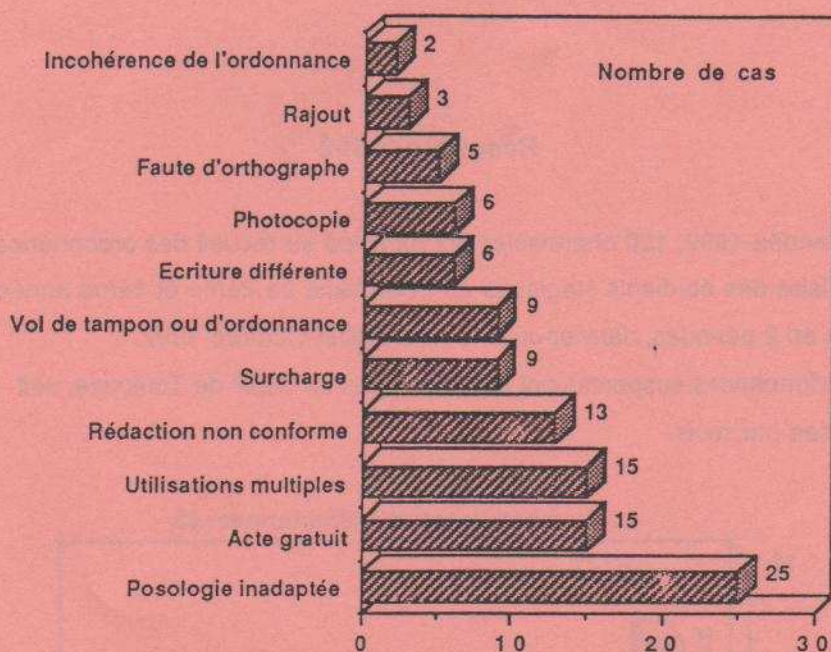
Avril 1993

Résultats 1992

Au cours de l'année 1992, 120 pharmacies ont participé au recueil des ordonnances falsifiées, par l'intermédiaire des étudiants stagiaires en Pharmacie de 2ème et 6ème année. L'enquête s'est déroulée en 2 périodes, Janvier-Juin 1992 et Juillet-Octobre 1992.

Au total, 63 ordonnances suspectes ont été adressées au CEIP de Toulouse, soit 6,3 ordonnances par mois.





Principaux motifs de suspicion sur l'ordonnance

Dans cette classification, ont été considérées comme volées les ordonnances pour lesquelles le vol d'ordonnancier ou de tampon du médecin était effectivement signalé, ou bien après confirmation auprès du prescripteur dans le cas d'une ordonnance douteuse sur d'autres critères (posologie inadaptée, rédaction non conforme...). On peut d'ailleurs souligner que les motifs de suspicion tels que : **posologie inadaptée, utilisations multiples de l'ordonnance, rédaction non conforme à la législation**, sont les "signaux d'alerte" les plus fréquents retenus par les pharmaciens d'officine.

En ce qui concerne les produits les plus fréquemment retrouvés dans ces ordonnances "suspectes", la buprénorphine (Temgésic*) arrive largement en tête : 62% des ordonnances. Il faut rappeler que cette enquête s'est déroulée avant la mise en place des modifications apportées à la réglementation des substances vénéneuses instaurant la prescription de Temgésic sur des carnets à souche. Dans ces conditions, il apparaît essentiel de continuer à surveiller ces ordonnances suspectes à partir des critères décrits plus haut (posologie, rédaction non conforme...), sans arrière-pensée sur tel ou tel produit, afin de voir émerger un candidat de remplacement éventuel au Temgésic.